



LA TESTE  
DE BUCH  
BASSIN D'ARCACHON

DGA Service à la  
population  
Direction de la Vie  
Culturelle  
Réf : SJ/ ERB 257555  
DGS :  
DGA :  
CAB :  
CS : 



## **COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH**

**DÉCISION n° 2022-536**

**I-I-15 Décisions, délibérations**

### **OBJET : CONTRAT OLYMPIA PRODUCTION SAS**

#### **Le Maire de LA TESTE DE BUCH**

**VU** l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

**Considérant** que la Ville de La Teste de Buch, dans le cadre de sa saison culturelle 2022-2023, organise un spectacle le 11 novembre 2022 au Théâtre Cravey,

### **DÉCIDE**

#### **Article 1 :**

De signer le contrat avec OLYMPIA PRODUCTION SAS dont le siège est situé au 12, rue de Penthièvre à Paris (75008) afin de donner, dans les conditions définies par celui-ci un spectacle de François-Xavier Demaison intitulé « DI(X)VINS » le vendredi 11 novembre 2022 à 20h45 au Théâtre Cravey.

#### **Article 2 :**

La Ville de La Teste de Buch s'engage à payer à OLYMPIA PRODUCTION SAS la somme de 18990 € TTC de la façon suivante :

- Une avance de 30 % d'un montant de 5697 € sera versée sous 30 jours après la signature du contrat par mandat administratif à réception d'une facture et d'un RIB.
- Le solde, soit 13293 €, sera versé au plus tard sous 30 jours avant la représentation par mandat administratif à réception d'une facture et d'un RIB.

La Ville de La Teste de Buch prendra directement en charge les transports pour 6 personnes.

La Ville de La Teste de Buch prendra directement en charge le dîner du 11 novembre 2022 pour 6 personnes.

La Ville de La Teste de Buch prendra en charge un catering.

La Ville de La Teste de Buch prendra en charge les droits d'auteur.

#### **Article 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Trésorière Principale d'Arcachon sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la notification et de l'exécution du marché.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 21/10/2022

**Patrick DAVET**



Maire de LA TESTE DE BUCH

Conseiller départemental de la Gironde

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221021-DEC2022\_536-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/10/2022

Affichage : 28/10/2022

Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

